

Lutte contre la précarité énergétique : le programme « Habiter Mieux » renforcé



Les Rencontres nationales de la précarité énergétique, organisées par l'Anah, se sont tenues le mardi 9 avril dernier à Paris. À partir de retours d'expériences sur le programme « Habiter Mieux », cette journée visait à approfondir deux enjeux importants pour renforcer l'efficacité de la politique de lutte contre la précarité énergétique : d'une part, le repérage des ménages concernés ; d'autre part, la nécessité, en s'appuyant sur le cadre de partenariat proposé par le programme, de construire de véritables parcours de sortie de la précarité énergétique.

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, a annoncé, à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, plusieurs mesures de renforcement

du programme « Habiter Mieux ». Un programme qui devrait concerner 50 000 ménages par an dès 2015. Trois objectifs sont poursuivis et permettront d'engager une action plus ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique.

Prendre en compte toutes les formes de précarité énergétique constituera le premier de ces objectifs. C'est pourquoi le programme sera étendu à un plus grand nombre de propriétaires occupants, ainsi qu'aux locataires modestes, via l'aide aux travaux pour les bailleurs et les copropriétés en difficulté. Les propriétaires les plus modestes, cible actuelle du programme « Habiter Mieux », seront également davantage épaulés via une augmentation significative des subventions qui leur sont destinées. Enfin, le repérage et la sensibilisation des ménages en situation de précarité énergétique seront renforcés, grâce aux emplois d'Ambassadeurs de l'efficacité énergétique.

Ces évolutions s'inscrivent dans le plan de rénovation énergétique annoncé par le Président de la République le 21 mars dernier. [En savoir plus](#)

ACTUALITÉS

37 336 €

Ce sera le nouveau plafond des ressources (hors Ile-de-France) applicable à un couple avec deux enfants, propriétaire occupant, bénéficiaire des subventions de l'Anah, à compter du 1er juin 2013. Grâce à cet élargissement des conditions



Les Ambassadeurs de l'efficacité énergétique : une mesure phare du plan de rénovation annoncé par le Président de la République

Le Président de la République a présenté, le 21 mars dernier, un plan de rénovation énergétique dont une des mesures phare est la création des 1 000 emplois d'Ambassadeurs de l'efficacité énergétique d'ici 2015. Ceux-ci seront chargés d'informer et de sensibiliser les ménages en

de ressources, les ménages pouvant bénéficier du programme « Habiter Mieux » passeront de 3.2 à près de 7 millions (environ 45 % des propriétaires).

AGENDA

AVRIL

Territoires

19 : Forum sur la précarité énergétique, organisé à Nancy par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec EDF.

[En savoir plus](#)

24 : Inauguration de la réhabilitation des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) "Lancry", "Laumière-But's" et "Pyrénées" à Paris.

MAI

16 : Atelier de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) sur le thème de l'humanisation des centres d'hébergement.

16 : Conférence sur la rénovation énergétique des copropriétés. [En savoir plus](#)

16 : Assemblée générale d'Habitat & Développement.

16 : Nuit du grand âge et du bien vieillir 2013. [En savoir plus](#)

Territoires

15 : Réunion d'information organisée par l'UNPI à Colmar sur l'adaptation du régime des aides de l'Anah.

24 : Journée de travail à Amiens autour du débat sur la transition énergétique, organisée par le Conseil général de la Somme. [En savoir plus](#)

A LIRE

Etude du CREDOC « La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France »

Résultats de l'enquête UNCCAS sur la précarité énergétique

situation de précarité énergétique aux économies d'énergie et aux travaux de rénovation thermique en allant à leur rencontre. Une formation sera financée par l'Anah pour accompagner ces jeunes recrutés dans le cadre des Emplois d'avenir par les collectivités territoriales et les associations. Les premiers recrutements ont d'ores et déjà commencé.

L'objectif du plan annoncé le 21 mars est de rénover 500 000 logements par an d'ici 2017, afin d'atteindre une économie des consommations d'énergie de 38 % d'ici 2020. La réalisation de cet objectif passe, sur le terrain social, par la lutte contre la précarité énergétique et la réduction des charges qui pèsent sur les ménages, dans un contexte de hausse prévisible du coût de l'énergie.

[En savoir plus](#)

Adaptation des logements à la perte d'autonomie : un bilan positif et des moyens renforcés



L'Anah développe depuis une dizaine d'années une action en faveur de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. En effet, le nombre croissant de personnes âgées ainsi que la prise en compte des personnes en situation de handicap exigent un

accompagnement des politiques publiques. Depuis 2006, ce sont plus de 115 000 logements qui ont bénéficié des aides de l'Agence, notamment dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Pour 2013, le budget consacré par l'Anah à cette action sera de 47 M€, soit 17 % de hausse par rapport à 2012. L'objectif est d'adapter 15 000 logements cette année. L'Agence s'attachera, en collaboration avec la CNAV, à assurer également une meilleure sensibilisation des ménages, à développer des partenariats avec les acteurs de la prévention et à mobiliser les professionnels du bâtiment et de l'artisanat sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. [En savoir plus](#)

Journée du Forum des politiques de l'habitat privé : les collectivités face au parc privé



Une journée d'études, organisée dans le cadre du Forum des Politiques de l'Habitat privé, a réuni le 26 mars dernier à Paris près de 300 participants.

Comment les collectivités intègrent-elles la dimension du parc privé dans leur

Programme Local de l'Habitat (PLH) ? Quelles stratégies d'action développent-elles pour prévenir/traiter l'habitat indigne ou les dysfonctionnements dans les copropriétés ? Comment s'emparent-elles de la question de la rénovation thermique ? Les intervenants du Forum (représentants des collectivités locales, des opérateurs et des Agences de l'Etat, dont l'Anah) ont formulé des

réponses à ces questions sous la forme de retours d'expériences locaux.

Lettre d'information du Secrétariat général à la Ville

Collectif créé en novembre 2011 sous statut associatif, le Forum a vocation à assurer entre ses membres un partage de savoirs, de ressources et de compétences. Il vise ainsi à promouvoir une approche globale des territoires (urbaine, économique et sociale) pour mieux répondre aux enjeux du parc privé. [En savoir plus](#)

TERRITOIRES

La rénovation des quartiers dégradés à Mulhouse : des opérations exemplaires



Dominique Braye et Isabelle Rougier ont visité, le 2 avril dernier, les opérations emblématiques de rénovation réalisées à Mulhouse ces dernières années. Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine (PRU) porté par la Ville, les quartiers anciens Briand, Franklin et Vauban-Neppert, ont en effet été transformés en profondeur.

L'Anah a participé à l'amélioration de l'offre de logements dans ces quartiers à travers l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Rénovation urbaine (Opah Ru) menée depuis 2007. 6 millions d'euros d'aides aux propriétaires bailleurs et occupants ont ainsi été distribués.

L'Agence est également intervenue dans le cadre du Programme de l'opération d'intervention sur les copropriétés du quartier des Coteaux (Pico) et du Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux, Louer mieux », destiné à financer les travaux de rénovation thermique, lancé l'année dernière sur l'ensemble de l'agglomération. [En savoir plus](#)

Premières réunions d'information de l'UNPI sur les évolutions du régime d'aides de l'Anah



Les premières réunions organisées par l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), en partenariat avec l'Anah, a eu lieu le 11 avril à Marseille et le 13 avril à Strasbourg.

Dans le cadre de la convention qui la lie à l'Agence, l'UNPI s'est en effet engagée à accompagner l'Anah dans son plan de communication vers les propriétaires bailleurs afin de les informer, notamment, de l'adaptation du régime des aides de l'Agence. 22 réunions seront ainsi programmées avec les services de l'Etat, via les chambres syndicales de l'Union, à destination de ses adhérents.

A VOIR



ILS ONT DIT

« Au-delà des aides, le programme « Habiter Mieux » apporte un cadre d'action et de partenariat nouveau à travers les contrats locaux d'engagement contre la précarité énergétique. J'appelle les

élus à s'appuyer sur ces contrats, qui seront renégociés fin 2013, pour construire des politiques locales de lutte contre la précarité énergétique, permettant d'articuler les différentes solutions pour répondre à la diversité des situations rencontrées. »

a déclaré Dominique Braye, Président de l'Anah, en clôture des Rencontres nationales de la précarité énergétique, le 9 avril dernier.

DIRECTRICE DE PUBLICATION Isabelle Rougier **REDACTRICE EN CHEF** Hilda Schmit
CONTACT communication@anah.gouv.fr

[Gérer votre abonnement](#)

« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : communication@anah.gouv.fr »